



! ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE !

Le conseil d'administration convoque une Assemblée Générale Extraordinaire samedi 9 janvier à 10h à l'Arrosoir.

Cette **AG Extraordinaire** devra élire de nouveaux administrateurs, dans l'espoir d'élire un Bureau, car sans un bureau composé **au minimum d'un Président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire**, la MJC MPT de Voreppe ne peut pas fonctionner durablement.

La dissolution de l'Association impacterait les emplois de nos **54 salariés** et **6 prestataires**

Nous garantissons le **strict respect des règles sanitaires** : gel hydro-alcoolique à disposition, distance entre les personnes ou groupes. Vous devrez naturellement porter un **masque**

Qu'est ce que la MJC ?

La MJC est une association de loi 1901 à but non lucratif, porteuse de valeurs fortes, et avec un agrément d'éducation populaire.

Depuis 67 ans, elle œuvre au quotidien pour permettre à tous d'accéder à la culture, aux arts et devenir citoyen.

Grâce à ses bénévoles, ses administrateurs, ses salariés, elle a su devenir un acteur local majeur de la ville de Voreppe !

Certes, devenir administrateur à la MJC vous prendra un peu de temps. Mais cette expérience vous permettra de contribuer aux orientations et décisions de la MJC, de participer à des projets avec d'autres associations et partenaires, d'appréhender les exigences auxquelles est soumise notre association. C'est également un **lieu de partage et d'échange** avec d'autres voreppins.

L'association un organisme vivant !



Janvier 2021 – n° 75

Activités Régulières et accueils jeunes

L'ensemble des activités régulières, en présentiel **et distanciel**, et l'accueils jeunes sont **suspendus jusqu'à l'AG Extraordinaire**.

Enfance – Accueil de loisirs 3/12 ans

Les inscriptions à l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances se font **uniquement** à l'accueil de la MJC.

Sur la page Facebook de la MJC et le site internet, vous trouverez un jeu à faire à la maison, sur le thème les 4 saisons pour les enfants de 3 à 12 ans!

Pour cette deuxième partie, c'est l'Hiver qui commence!

Vous pouvez télécharger la page Facebook!

<https://www.facebook.com/Mjc.voreppe.enfance/>

Périscolaire

Pensez à inscrire vos enfants au périscolaire pour le cycle 3. Le programme des TAP est en ligne :

<https://mjc-voreppe.fr/2020/12/programme-des-tap-cycle-3/>

Les personnes ayant déjà un dossier pour l'année scolaire en cours peuvent s'inscrire directement via le portail famille.

Inscription ou désinscription jusqu'à la veille avant 12 heures pour le lendemain.